

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

**Objet : Approbation du compte de gestion du Syndicat dressé par le Receveur.**

*Délibération N° 2025-04-10*

L'an deux mille vingt-cinq le deux avril à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 18 mars 2025

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 71 membres sur 112

**Présents :** M. ALAPETITE Claude, M. BEGAT Julien, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, Mme BERNARDET Mireille (suppléante), M. BERTRAND Philippe, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURY Alexis, M. BRE Laurent, Mme CHAGNON Josette, M. CHARASSON Patrick, M. CHERAMY Pascal (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, Mme DALLOT Aline (suppléante), M. DALOT Jean-Pierre, M. DARCHY Guy, M. DAUDON Daniel, M. DAUGERON François, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEGAY Jean-Michel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), M. DOUET Patrice, Mme ELION Virginie, Mme FLEURET Sylvie, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. GENICHON René, M. HERLEMONT Etienne, M. JEOMEAU Bernard (suppléant), Mme JOUBERT Séverine, M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LACOU Serge, M. LAFONT Jean-Marc, Mme LEUILLET Marie-Laure, M. MANÇOIS Jean-Luc, M. MATHEY Jean-Luc, Mme MELIN Bénédicte, M. MERCIER André, M. MICHOT Olivier, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, Mme MOREAU Adeline (suppléante), M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PEDARD Isabelle (suppléante), Mme PERSONNAT Marion, M. PETERS William, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, Mme PION Angélique, M. POIRIER Renaud (suppléant), M. RABILLE Franck, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, M. SACHET Bertrand, Mme SAUVARD Christine, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, M. VIAUD Philippe, M. WEINLING Eric, M. YVERNAULT Dominique, M. YVERNAULT Philippe.

**Excusés :** M. AUCLAIR Quentin, M. BELLET Alain, Mme BESNIER Marie-Claire, M. BOURDEAU Jean-Marie, Mme BRUNET Charline, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, M. CHAMPEAU Francis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGUET Rémy, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVISSCHER Thomas, M. DIMEGLIO Rémi, M. DUPLESSIS Jean-Claude, M. FLEURY Didier, M. GENICHON Sébastien, Mme GLEN Stéphanie, M. GUENIN Didier, Mme HIBERT Chantal, M. HUGOTTE Philippe, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LACOT Antoine, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLET Gilles, M. MAILLIEN Bernard, Mme MALASSET Christine, M. MARATHON Jean-Paul, M. MAUGRION Philippe, Mme NICOLAS Barbara, M. PELLETIER Philippe, Mme PILLET Michelle, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. SALMON Michel, M. SIMON Bruno, M. TEMPLIER Dominique, Mme VILCHES-PARDO Patricia.

**Nombre de pouvoirs : 8** - Mme BESNIER Marie-Claire a donné pouvoir à M. MICHOT Olivier, M. CALAME Daniel a donné pouvoir à M. VIAUD Philippe, M. DEFOUGERE Gérard a donné pouvoir à M. YVERNAULT Philippe, M. DEMOCRATE Hervé a donné pouvoir à M. GAUTRON Guy, M. FLEURY Didier a donné pouvoir à M. DALOT Jean-Pierre, M. HUGOTTE Philippe a donné pouvoir à M. LAFONT Jean-Marc, M. MAUGRION Philippe a donné pouvoir à M. DARCHY Guy, Mme PILLET Michelle a donné pouvoir à M. PATRIGEON Philippe.

Secrétaire de séance : **Mme Nicole D'HOOGHE** est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**Le Comité Syndical,**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

636-253602656-20250402-2025-04-11-BF

Recours contentieux

de titre de recettes, les

Publication : 10/04/2025

bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations ont été normalement justifiées ;

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **Déclare, après en avoir délibéré et à l'unanimité**, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme,  
Le Président,  
François DAUGERON



La secrétaire de séance,  
Nicole D'HOOGHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20250402-2025-04-11-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025  
Publication : 10/04/2025